



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٥٤٤+ ف٤٤٥٤٥٤٤ | ٤٤٤٤٤٤ | ٤٤٤٤٤٤٤٤
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 13 avril 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/09/2022

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société Asma Invest SA a déclaré avoir cédé :

- le 5 avril 2022 : 83 actions Maghreb Oxygène sur le marché central au cours unitaire de 332,30 dirhams, franchissant directement à la baisse le seuil de participation de 10% dans le capital de Maghreb Oxygène ;
- le 6 avril 2022 : 81 239 actions Maghreb Oxygène, au profit de Hakam Abdellatif Finances, sur le marché de blocs au cours unitaire de 325 dirhams franchissant directement à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de Maghreb Oxygène.

Suite à ces cessions, la société Asma Invest déclare ne plus détenir aucune action Maghreb Oxygène.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma